



**MAIRIE DE
FLINES-LEZ-MORTAGNE**
59158

Compte-rendu de la réunion
du CONSEIL MUNICIPAL
du 1^{er} mars 2017

Tél : 03.27.26.82.64

Fax : 03.27.26.90.22

E-mail : mairiefelineslezmortagne@wanadoo.fr

Présents : LEBRUN VANDERMOUTEN B. - DE BRUYCKER D. - BROUTIN V. - BOUKLA J. - GÉRARD L. - BOURGHELLE J. - DELFOSSE T. - VERONNEZ F. - KOVACS A. - LEKEUX A. - NOLLET D. - LELEUX J.

Excusée : DELFOSSE M. (Procuration à J. BOUKLA).

Absents : GARCIA-ALVAREZ M. - CAUCHETEUX C.

M. Jacques BOUKLA a été élu secrétaire de séance.

La condition de quorum est remplie

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la précédente réunion.

- 1) **Il a été approuvé à l'unanimité** la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut suite à la délibération du Conseil Communautaire du 12 décembre 2016, dans laquelle il a été décidé un transfert d'un certain nombre de compétences du ressort des communes vers la CAPH, dès le 1^{er} janvier 2017.
Il s'agit d'une mise en conformité des statuts de la CAPH avec les dispositions de la loi NOTRe.

- 2) **Un avis favorable a été donné, à l'unanimité,** sur le Projet de Schéma de Mutualisation pour la période 2017-2020 autour de 8 actions :
 - Action 1 : Mutualisation des agents de prévention (hygiène & sécurité).
 - Action 2 : Renforcer le dispositif de formation territorialisé des personnels et mutualiser la formation spécifique (certification / agréments techniques).
 - Action 3 : Mise en place d'une CVthèque.
 - Action 4 : Mise en relation des DGS et techniciens des communes et création d'un réseau collaboratif en ligne, pour les techniciens des communes par thématique.
 - Action 5 : Accompagnement des communes dans la lutte contre l'habitat indigne et insalubre.

- Action 6 : Création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et/ou mutualisation des services d'aide à domicile.
- Action 7 : Parc de matériel élargi (entre les communes + partage de matériel technique).
- Action 8 : PACTE TERRITORIAL
 - Mise en place d'enjeux du développement durable, diminuer les émissions de gaz à effet de serre du territoire, Plan Climat, réalisation d'économies d'énergie, biodiversité, etc...

Ces actions étant, potentiellement, à être sollicitées « à la carte ».

- 3) Suite à la dissolution du Syndicat des Communes Intéressées à la réalisation et à la gestion du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, et à la création du Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut qui le remplace, **le Conseil Municipal a désigné, à l'unanimité**, les 2 délégués : Jacques BOUKLA (délégué titulaire) et Denis NOLLET (délégué suppléant), chargés de représenter la commune de Flines-lez-Mortagne dans ce syndicat.
- 4) Aucun dossier de demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) ne sera transmis aux services compétents de l'Etat pour l'exercice 2017.
- 5) **Il a été approuvé à l'unanimité** les demandes d'adhésions de différentes communes et syndicats au SIDEN-SIAN.
- 6) **Il a été accepté, à l'unanimité**, la demande de subvention présentée par l'Ecole Intercommunale de Musique de Mortagne du Nord et de ses Environs pour l'exercice 2017 (montant total de 1 867,35 €).
- 7) **Un avis favorable a été donné, à l'unanimité**, sur la demande d'adhésion de la commune de MASNY au Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées de la Scarpe et du Bas-Escaut.
- 8) **Il a été approuvé à l'unanimité** le renouvellement de l'autorisation d'occupation du domaine privé de la parcelle A-1477, située rue Aristide Barbieux, par la friterie GENSE-HAIDON pour la période de 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 pour un montant forfaitaire de 560 €/an.
- 9) **Il a été approuvé à l'unanimité**, l'actualisation du tableau des effectifs des emplois nécessaires au fonctionnement des services administratifs de la Mairie (avec notamment les nouveaux grades des agents de la catégorie C, suite au Décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 applicable au 1^{er} janvier 2017).

Questions diverses :

- Un point a été fait sur les travaux qui seront engagés en 2017 :
 - Notamment les travaux phytosanitaires pour les entretiens des 27 000 m² de trottoirs, zones gravillonnées et espaces publics,
 - Les travaux de voirie consécutifs aux travaux de raccordement au réseau d'assainissement collectif en cours,
 - Les signalisations routières - Feux tricolores intelligents à proximité de l'Ecole du Centre,
 - Installation d'un vidéo-surveillance dans certains endroits du village,
 - Des travaux de restauration du mobilier de l'Eglise du Centre (les pieds des 14 stalles classés à l'inventaire du Patrimoine Historique et atteints par les xylophages),
 - Des travaux de transformation des anciens vestiaires sportifs en un logement social d'urgence et enfin,
 - La poursuite d'études pour un projet de regroupement des écoles sur un seul site (Ecole du Centre) avec l'aménagement de l'étage (actuellement inutilisé) et avec l'éventualité d'installer des modules équipes à l'arrière du bâtiment actuel.

- Aucune décision n'a été prise pour la reprise du local commercial en location situé 2 Place Jean-Marie DECOBECQ. Des demandes ont été formulées puis abandonnées.
La décision sera prise lors d'un prochain Conseil Municipal.

- Quelques informations concernant le démarrage des travaux du Clos et du Couvert de l'Eglise du Centre ont également été communiquées.

Fin de séance à 20h30

Flines-lez-Mortagne, le 8 mars 2017

Le Maire

B. LEBRUN VANDERMOUTEN